

Image not found or type unknown



Maire : fausses déclarations au tgi.

Par **marie**, le **25/05/2011 à 14:06**

Bonjour,rnrnJe souhaite connaître les conséquences de plusieurs fausses déclarations écrites d'un maire auprès d'un Tribunal de Grande Instance.rnrnMerci, rnMarie.

Par **amajuris**, le **25/05/2011 à 20:25**

bjr,rnavant d'en connaître les conséquences il vous faut prouver et que le tribunal accepte de reconnaître que ce soient des fausses déclarations.rncdt